



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villand - Tro-dienomaine - Esserilly
Communities en Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20211004_01

Séance du 4 octobre 2021

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants : 16

Date de la convocation :
28 septembre 2021

Date d'affichage
du compte rendu :
11 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BOILLOT, Aurore BRULPORT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Olivier BLANCHARD (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Etienne MILLET, Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Projet Centre bourg, réalisation des études STD – ACV

M. le Maire indique qu'il est nécessaire de confier des études complémentaires à un bureau d'études spécialisé, dans le cadre du dossier de demande de subvention auprès de la Région : une simulation thermique dynamique (STD) et une analyse du cycle de vie (ACV). Le SIDEC a consulté 3 bureaux d'études :

- Bureau d'études Gallet 6 700 € HT
- Bureau d'études Enebatt thermique 6 750 € HT
- Bureau d'études Belluci 5 500 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient la proposition du bureau d'études Belluci.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE